

A Lyon, comme ailleurs, la nouvelle en fut saluée par un soupir de soulagement. Les propriétaires eux-mêmes de la rue Juiverie et de la Porcherie se consolèrent aisément du départ de leurs locataires ; d'autant que les vides de leurs immeubles furent presque aussitôt avantageusement comblés par l'arrivée de banquiers lombards, de marchands lucquois et florentins (39).

Un épisode assez curieux et qui fut comme l'épilogue de l'exode des Juifs, vint toutefois gâter la joie de nos pères.

L'édit de bannissement de 1394 ne porte pas confiscation des biens des Juifs. Il n'est fait remise à leurs débiteurs que des « usures » c'est-à-dire des intérêts, mais non du capital de leurs dettes, lequel doit être immédiatement remboursé (40). Or, il advint que, — en exécution d'un arrêt

---

(39) L'abbé de Villars, dans son curieux petit ouvrage intitulé : *Le Comte de Gabalis*, p. 247, dit, à propos de divers trésors extraordinaires : « ... Il y en avait un à Lyon que l'on pouvait présumer devoir être bien considérable parce qu'il était marqué (par un hiéroglyphe) dans le principal quartier où les Juifs faisaient leur résidence, dans une maison qui a été nommée depuis induement l'hôtel de Gadagne. » Et p. 252 : « ... J'ai ouï dire à des Lyonnais qu'il y a onze maisons, presque de même structure où ce hiéroglyphe (une tête de lion) se trouve et on présume de là que le trésor devait être bien considérable et que c'était apparemment la dépouille de onze familles de Juifs et d'autant plus que plusieurs de ces maisons se trouvent situées dans la rue de la Juiverie. » Ce récit nous paraît une pure fable. L'expulsion des Juifs en 1394 ne fut pas un coup de violence. Leur sortie des maisons de la rue Juiverie dut s'opérer sans précipitation ; il est donc tout à fait invraisemblable qu'ils y aient laissé leur argent. — Encore moins, croyons-nous que les richesses légendaires de Nicolas Flamel proviennent, même pour partie, du secret qu'il aurait eu des trésors de la rue Juiverie, car ce personnage ne vint jamais à Lyon. V. Bréghot du Lut, *Mélanges*.

(40) Henri Martin. *Histoire de France*, t. V, p. 443. « ... Une mesure moins louable fut l'expulsion des Juifs, mais, au moins, cette